



AIR FRANCE

Monsieur Eric CARON

Directeur Général Adjoint

45 rue de Paris

95747 ROISSY Charles de Gaulle Cedex

Roissy, le 6 septembre 2018

Monsieur le Directeur,

Lors de la commission rotations MC/CC W18 du 05 septembre, nous avons constaté que le 36h TLV n'existait plus et que le TLV en Day Use (avec un temps d'arrêt de 12h, temps de navette inclus) passait à une fréquence de 7 jours /semaine.

Ce vol était le plus désidératé du réseau MC et permettait aux PNC d'avoir un temps de repos correct au regard de la densité des plannings et des rotations.

Le motif invoqué lors de cette commission était la rentabilité or, nous constatons que la rotation est maintenue en 36h pour les PNT.

Concernant ce Day Use TLV, une lettre (LS 18-06 078) a d'ailleurs été envoyée à la DGAC le 20/06/2018 pour informer des dérives et des dégradations des limitations de nos accords.

Au titre de la pénibilité et du risque fatigue nous vous demandons l'abandon de cette construction et le retour aux 36h.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Sophie RENEUX

SUD Aérien

Marc GAYDA

CFTC

Stéphane FERNANDEZ  
Et Caroline ROLLAND

UGICT-CGT

Steve DRULA

UNPNC

Aurore SKORBACKI

SNPNC AF

Marc LAMURE

UNSA

Stéphanie GORCEIX

UNAC